



**Assemblée du Conseil de Piedmont, le lundi 4 juillet, 20 h, présidée par le maire Clément Cardin.**

**Courrier express**

- Lettre du ministre délégué aux transports annonçant la construction du nouveau pont Gagliesi pour l'été 2011 (voir encadré).
- Lettre de la firme Plania chargée par Piedmont de la mise en valeur de l'ancienne sablière Charbonneau.
- Résolution de la MRC des Pays-d'en-Haut nous avisant de la nomination du Comité ad hoc sur le contrôle des chiens et chats. Le préfet et les maires de Piedmont, Sainte-Adèle, Morin Heights et Saint-Adolphe d'Howard formeront le conseil du Comité.

**Règlement n° 804-11**

Sur la sécurité des piscines résidentielles: creusée ou semi-creusée, hors terre, démontable. – La loi sur les compétences municipales accorde aux municipalités le pouvoir d'adopter des règlements pour la sécurité desdites piscines, concernant l'accès des lieux. Les propriétaires qui contreviennent au présent règlement sont passibles d'une amende de 500 \$ à 1000 \$ qui peut être augmentée en cas de récidive. La municipalité se réserve le droit, entre 7 h et 19 h, de vérifier si le

présent règlement est respecté.

**Entrefilet**

Les comptes payables pour le mois de juin sont de 122817 \$ et les comptes payés sont de 505678 \$.

La situation financière chez Tricentris est au beau fixe, le prix de la tonne des matières résiduelles est de 146 \$.

Les activités du camp d'été le Campuces ont débuté le 27 juin et se termineront le 12 août. On compte 134 inscriptions.

Le nouveau commandant de la Sûreté du Québec pour la M.R.C. des Pays-d'en-Haut est Yvon Bilodeau, il remplace Louis Bergeron.

Les travaux pour le trottoir de la rue Principale seront complétés le 17 juin. Résolution pour l'achat de 50 chandails pour l'événement « Vélo à notre santé » à 20 \$ chacun, qui aura lieu le 11 septembre.

Engagement de Solmatech inc. pour 1500 \$ plus taxes pour effectuer l'évaluation environnementale pour le nouveau développement chemin du Bosquet et de la Clairière.

Un propriétaire qui a obtenu un per-

mis de construction pour la mise en place d'une nouvelle installation sanitaire, doit fournir au fonctionnaire désigné, un certificat de conformité préparé et signé par un professionnel. Lors de sa demande pour un changement d'un règlement de P.I.I.A., les montants requis seront de 2000 \$ pour une construction nouvelle et de 1500 \$ pour un changement au plan d'urbanisme.

Pour une dérogation mineure, les frais seront de 450 \$. Ils comprennent, les frais d'analyse, de publications et autres frais connexes.

Les honoraires pour l'étude d'un permis de construction seront de 150 \$ pour un bâtiment résidentiel, 100 \$ pour une installation sanitaire.

L'échevin Marie-France Allard a mentionné la généreuse collaboration du *Journal des citoyens* qui offre ses pages à des jeunes de la communauté dans le cadre de son programme Club Ado-média.

L'échevin Laflamme a fait rapport de la situation financière de Piedmont, au 30 juin les revenus étaient de 5500089 \$ et les dépenses de 2077693 \$.

Les permis de construction du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2011 étaient de 5401700 \$ comparés à 5403486 \$ pour 2010.

Assemblée publique de consultation pour le projet de règlement 757-20-11, visant l'agrandissement de la

zone V-1-115 au détriment de la zone V-2-113, aura lieu le mardi 9 août 2011 à 19 h à la salle du conseil de Piedmont.

**Urbanisme**

Demande de municipalisation, par un syndicat de propriétaires, du chemin de la Pinède: demande refusée pour le moment, au préalable un protocole d'entente devra être conclu avant l'étude du projet.

Demandes de P.I.I.A. (Plan d'implantation et d'intégration architectural):

- a) Lot 4 195 305 chemin des Hirondelles, nouvelle construction, acceptée.
- b) Lot 2 312 775 chemin du Sommet, seconde demande, la première ayant été refusée, les modifications à l'harmonisation du projet ont été apportées et cette fois elle a été acceptée.
- c) 182, chemin de la Falaise, agrandissement du bâtiment, acceptée.
- d) 895, boul. des Laurentides, nouvelle enseigne, acceptée.

e) 695A, chemin Avila, agrandissement d'une terrasse, acceptée.

f) 555, boul. des Laurentides, enseigne sur poteau, refusée, plan non fourni.

g) 351, chemin des Pins, agrandissement de la bâtisse, acceptée.

**Pas de question du public**

L'assemblée s'est terminée à 20 h 45.

**Oyez! Oyez! gens de Piedmont un nouveau pont vous est annoncé pour remplacer l'actuel pont Gagliesi**

Les travaux débuteront dans les premiers jours d'août pour se terminer le 30 novembre. Durant la construction la circulation se fera sur le vieux pont, jusqu'au parachèvement du nouveau; ensuite, il sera démoli. Le nouveau sera érigé en parallèle du pont actuel.

**COURS D'ASTROLOGIE**

Inscription: 70\$ par session

Cours: 280\$ par session (payable en 4 versements de 70\$) chacune des sessions comprend 13 rencontres (jour ou soir)

**INSCRIPTION en août et en février pour les cours de septembre et mars**

**INFORMATIONS: (450) 224-7712**

Cours privés disponibles en septembre 2011 réservez tôt

Animateur: Michel Groleau, éducateur, détenteur d'un permis du Min. de l'éducation



Certification environnementale des ateliers de services automobiles

Un programme Nature-Action Québec

*Nous sommes le premier garage des Laurentides à être certifié*

*Clé Verte, la plus haute norme environnementale pour les garages au Québec.*

Tous les ateliers certifiés s'engagent à offrir à leurs clientèles des services respectant les exigences du programme **CLÉ VERTE**.

**Les engagements :**

- Le respect de l'environnement
- Le respect des lois et des règlements
- L'application de bonnes pratiques en atelier allant au-delà des lois et règlements
- La sécurité de la clientèle
- L'entretien des équipements
- La compétence des ressources humaines

**Antirouille PROLAB**

à partir de

**89<sup>95</sup>\$**  
pour une auto

**biodégradable de très haute qualité**  
Recommandé par le CAA



**1010, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte (près chemin du lac Écho) • 450 224-8882**